

Déclaration liminaire CSA A du 10 10 2024

Madame la Rectrice, Mesdames et messieurs les membres du CSA académique,

Parmi les pays de l'OCDE, l'école française fait partie des plus inégalitaires : à force de la maltraiter et de lui retirer des moyens, les gouvernements successifs l'ont particulièrement abîmée. Depuis 2017, ce sont plus de 8000 postes qui ont été supprimés dans le second degré. Dans le premier degré, tous les moyens se sont concentrés sur les dédoublements en grande section, CP et CE1 en éducation prioritaire au détriment des autres niveaux, des remplacements, des postes spécifiques en lien avec la difficulté scolaire comme le RASED...

La politique éducative des gouvernements qui se sont succédé relève d'un même objectif : limiter les dépenses, voire faire des économies, au détriment du service public d'éducation. Cette politique a eu pour effet de creuser les inégalités entre une école privée qui s'est embourgeoisée et une école publique dénigrée et sous financée. Or, l'accès à une même école publique de qualité est un enjeu démocratique fondamental.

Pourtant, alors que le gouvernement travaille sur le budget 2025, l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche et l'inspection des finances ont rendu à Matignon un rapport concernant les économies à faire sur l'école à travers trois scénarios, tout aussi révoltants les uns que les autres.

Les inspections s'appuient sur la baisse démographique pour proposer des coupes inadmissibles dans le premier scénario : 600 classes supprimées dans le premier degré, entre 1000 et 1450 classes au collège et 1380 à 1820 postes. Le rapport propose de s'attaquer aux classes dont les effectifs sont inférieurs à la moyenne nationale, alors que les classes françaises sont parmi les plus chargées des pays de l'OCDE.

Le second scénario propose de reprendre les moyens consacrés au dédoublement en éducation prioritaire, faisant à nouveau peser les économies sur les 20% des élèves les plus fragiles socialement.

Enfin, le troisième scénario propose de revoir l'implantation des écoles et des collèges selon la démographie scolaire. Cette proposition conduirait à fermer 1925 écoles, soit 4% d'entre elles et de supprimer 4900 postes dans le premier degré, mais aussi 33 collèges et 800 postes dans le second degré.

Ce scénario est inacceptable : il aggrave les inégalités au détriment des territoires ruraux, qui sont déjà privés de services publics auxquels viendraient s'ajouter celui de l'éducation. De même, la politique de «rationalisation» participe à la montée de l'extrême droite. Elle encourage en effet son discours qui consiste à mettre en concurrence les territoires urbains de l'éducation prioritaire et les territoires ruraux dans l'utilisation de l'argent public. Alors que le Rassemblement national est une menace pour l'école et la démocratie, cette politique lui fait la courte-échelle pour atteindre le pouvoir.

Les fermetures de classes et d'écoles, comme les suppressions de postes conduisent nécessairement à une augmentation des temps de trajet des personnels qui a deux effets délétères : la dégradation des conditions de travail des personnels contraints de

se déplacer davantage et l'aggravation de la crise écologique avec l'augmentation des déplacements en voiture individuelle dans des territoires peu desservis par les transports en commun.

Le service public d'éducation doit être renforcé partout, la baisse démographique ne doit pas être un prétexte pour faire des économies mais, au contraire, pour rattraper le retard d'investissement des gouvernements dans l'école. Il faudrait plus de 45000 créations de postes pour revenir au taux d'encadrement de 2005.

Pour SUD éducation, aucune école, aucun collègue, aucune classe ne doit fermer, aucun poste ne doit être supprimé. Les personnels sont déterminés à défendre le service public d'éducation, leurs métiers et leurs conditions de travail.

Lors de la dernière réunion du CSA Académique, nous avons été sidéré.es par vos propos, dignes d'une opération de communication de bas étage. Comment pouvez-vous prétendre que la rentrée 2024 s'est très bien passée, qu'elle s'est mieux passée que la rentrée précédente, qui s'était elle-même mieux passée que... Ce discours de conférence de presse peut être tenu à un auditoire peu informé des réalités de l'éducation nationale, mais il est terriblement méprisant pour les professionnel.les qui siègent dans cette assemblée, et partant pour l'ensemble des collègues qu'ielles représentent.

Madame la Rectrice, vous menez une politique de gestion éducative, et non pas d'éducation. Mettre un ou une adulte devant chaque classe était votre objectif. Vous vous félicitez d'avoir réussi. A quel prix ?

Dans de nombreuses écoles et établissements les classes sont surchargées. Et s'il y a bien eu vaille que vaille un.e enseignant.e devant chaque classe à la rentrée, il n'y a aucun.e remplaçant.e disponible dès qu'arrivent l'automne et les premiers arrêts maladie... Les élèves handicapé.es sont inclus.es dans des conditions de réelle maltraitance car ielles ne bénéficient pas des aides, humaines ou matérielles dont ils auraient besoin. Un rassemblement a eu lieu devant la DSDEN du Val de Marne hier après midi. Appelé par l'ensemble des organisations syndicales. Je vais porter à votre connaissance l'analyse de terrain que l'ensemble de vos personnels font de cette rentrée.

Les enseignants et les AESH des établissements scolaires du département sont confrontés à une situation dégradée et une rentrée catastrophique du point de vue des conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap : manque d'enseignant.es spécialisé.es, non respect des notifications MDPH tant pour les orientations que pour l'accompagnement, manque d'AESH, ouverture de dispositifs ULIS sans moyens humains, manque de places dans les classes et structures spécialisées.... Cette situation est le produit d'une politique gouvernementale qui entend aller encore plus loin dans la négation du droit des élèves à bénéficier d'une scolarité adaptée à leurs besoins, en poursuivant une fuite en avant, qui aboutit à toujours moins de prise en charge pour les élèves et toujours plus de conditions de travail dégradées pour les personnels, à généraliser des bricolages locaux. Et le gouvernement Macron Barnier annonce de nouvelles coupes budgétaires et la poursuite de l'Acte II de l'école inclusive.

Face à cette situation inacceptable, les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels de l'Education nationale à porter leurs revendications communes,

seules à mêmes d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap et de mettre fin à une situation insupportable pour les enfants, les parents et les personnels.

Nous posons les revendications suivantes :

- L'abandon de l'Acte II de l'Ecole inclusive, l'abandon des PAS (pôles d'appui à la scolarité) et le maintien des ESMS (établissements et services médico-sociaux)
- Une véritable campagne de recrutement d'AESH (accompagnant.es des élèves en situation de handicap) à hauteur des besoins pour couvrir tous les besoins d'accompagnement notifiés par la MDPH
- L'ouverture immédiate des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, et hospitaliers, afin que soient obligatoirement respectées les orientations notifiées par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)
- Des psychologues EN, médecins scolaires et infirmières en nombre suffisant
- Rendre le métier d'AESH attractif avec revalorisation salariale et aboutir à un statut de fonctionnaire de catégorie B pour ce corps de métier ; une équivalence à un temps complet pour 24 heures d'accompagnement, une formation renforcée, l'abandon des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés) et de la politique de mutualisation
- Une campagne de formation massive d'enseignant.es spécialisé.es, l'augmentation de la bonification indiciaire et des indemnités afin de rendre ces postes plus attractifs
- Des actions de formation ciblées et approfondies, sur temps de travail, adaptées aux besoins exprimés par les enseignants et les équipes, dans le strict respect du volontariat.

Nous appelons l'ensemble des collègues du département à signaler les situations à risque par des fiches RSST, à se réunir dans leurs écoles, à établir leurs revendications précises en chiffrant les besoins dans chaque école et à prendre toutes les dispositions pour les faire aboutir, dans l'unité avec les organisations syndicales et en lien avec les parents d'élèves.

Le 15 octobre l'école maternelle Maurice Denis de Champigny sur Marne sera en grève. Confrontée à une situation catastrophique pour l'accueil des enfants handicapés. D'autres suivront. Nous alerterons la Défenseure des droits sur la question de la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le Val-de-Marne.

Autre énorme problème, que vous semblez ignorer en parlant de rentrée réussie. L'état de délabrement des locaux dans les établissements de l'Académie fait courir de graves risques aux personnels et aux élèves. Le collège Travail Langevin à Bagnolet a fait l'objet d'un article du Parisien il y a quelques jours, il y pleut dans les classes. Le site Pyramide de l'UPEC tombe en ruine, il y en a malheureusement beaucoup d'autres. L'amiante est un danger dans presque tout le bâti scolaire, vous semblez l'ignorer, à tout le moins le minimiser. Certes les collectivités propriétaires des locaux sont responsables de l'entretien, des travaux dans les bâtiments. Mais nous tenons à vous rappeler que vous êtes seule responsable de la santé et de la sécurité de vos personnels, au titre de l'article L 4121 1 du code du travail. Si tant de

signalements pour danger grave et imminent sont faits dans l'académie, il ne faut pas en chercher plus loin la cause.

Les universités de l'académie sont parmi les plus endettées de France. Vous le savez. Il y manque plusieurs centaines de BIATTS (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé de l'enseignement supérieur) ce qui alourdit les charges de travail des agents en poste et renforce leur mal être au travail. Par ailleurs, le budget de l'INSPE académique montre à quel point les politiques de sous-traitance sont une aberration : le déficit de l'INSPE estimé entre 500 000 euros et 1 million d'euros cette année est essentiellement lié aux prestations extérieures (nettoyage, gardiennage, entretien) qui auraient coûté bien moins cher si ces services avaient été faits par des agents publics.

Voilà donc l'analyse que Sud éducation Créteil peut faire de la politique éducative que vous menez. Il s'agit d'une politique de maltraitance généralisée.